

SENTIER NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

Sentier de grande randonnée pédestre de Saint-Fulgence à Tadoussac

**Mémoire présenté au Sommet économique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean le
1^{er} avril 2015 par le club de randonnée pédestre *Les Randonneurs du Saguenay***

www.randonneursdusaguenay.qc.ca/ Louis Langevin, prés., 418-548-0903 louis.langevin@hotmail.com

L'équipe des instigateurs du projet

Hélène Laberge

Louis Langevin, président du Club

Gilles H. Lemieux, géographe

D. André Tremblay

Pierre Tremblay

Les Randonneurs du Saguenay



Table des matières

1) Présentation de l'organisme promoteur <i>Les Randonneurs du Saguenay</i>	Page 3
2) Résumé de la proposition	Page 4
3) Les recommandations	Page 5
4) Justification du projet de réalisation du Sentier national du Fjord-du-Saguenay	Page 5
5) Retombées du projet	Page 6
6) Planification et réalisation.....	Page 7
7) Conclusion	Page 7

Annexe des cartes

Carte 1	Sentier national du Fjord-du-Saguenay.....	Page 8
Carte 2	Cap Jaseux à Anse des Fortin.....	Page 9
Carte 3	Anse des Fortin à Baie Sainte-Marguerite.....	Page 10
Carte 4	Baie Sainte-Marguerite à Tadoussac.....	Page 11
Carte 5	Sentier national du Bas-Saint-Laurent.....	Page 12
Carte 6	Sentier international des Appalaches.....	Page 13
Carte 7	Un sentier de calibre continental.....	Page 14
Carte 8	Sentiers européens de grande randonnée.....	Page 15

Sentier national du Fjord-du-Saguenay

Sentier de randonnée pédestre de Saint-Fulgence à Tadoussac (voir carte 1 en annexe)

1) Présentation de l'organisme promoteur *Les Randonneurs du Saguenay*

Le club de randonnée pédestre *Les Randonneurs du Saguenay* est un organisme à but non lucratif enregistré, qui regroupe près de 200 membres. Le club vise à offrir des activités de randonnée pédestre et de raquettes partout dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean mais également dans plusieurs autres régions du Québec.

Depuis sa création en 1980, le club *Les Randonneurs du Saguenay* a participé à la réalisation de nombreux sentiers et de plusieurs événements tant nationaux qu'internationaux. Par exemple, le club s'est investi dans la réalisation de dizaines de kilomètres de sentiers sur les rives du fjord et dans le massif des monts Valin, et il fut l'un des promoteurs du sentier du lac Kénogami de Laterrière à Hébertville, un projet qui a nécessité l'investissement de 1,2 million de dollars. Il y a quelques années, le club *Les Randonneurs du Saguenay* a été l'hôte du festival annuel de la *Fédération Québécoise de la Marche* à La Baie et a participé activement au succès de l'édition 2014 du festival organisé par la Ville de Saguenay.

Afin d'étendre et de faciliter son action, le club peut s'affilier à tout organisme régional, provincial, national ou international. Ainsi, le club est affilié à la *Fédération Québécoise de la Marche*, il adhère à *Sans trace Canada*, un organisme voué à la promotion de l'usage responsable des aires naturelles, et il est jumelé à un club de marcheurs de la grande région de Bordeaux, France.

Bref, le club *Les Randonneurs du Saguenay* présente ce projet au Sommet économique régional de 2015, fort de sa compétence et de ses contacts en matière de conception et de fréquentation de sentiers de randonnée, de même que de ses connaissances se rapportant aux bénéfices issus de ceux-ci pour aussi bien l'ensemble de la population du Québec que celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

2) Résumé de la proposition

Le projet: le club *Les Randonneurs du Saguenay* propose la réalisation d'un sentier de grande randonnée de quelque 100 km entre Saint-Fulgence (Cap Jaseux) et Tadoussac, le *Sentier national du Fjord-du-Saguenay*¹ (voir carte 1 en annexe).

Le sentier proposé débiterait à Saint-Fulgence (Cap Jaseux) et longerait la rive nord du fjord en s'arrimant aux communautés riveraines de Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Basile-de-Tableau, Anse-de-Roche, Sacré-Cœur et Tadoussac, et aux installations existantes de l'Anse-de-Sable, Baie-de-la-Trinité, Anse-du-Portage et Baie-Sainte-Marguerite par des courts sentiers d'appoint.

Le premier tronçon (km 0 à 24) de Cap Jaseux à Sainte-Rose (Chemin de l'Anse-à-la-Mine) est essentiellement réalisé; il sera finalisé à l'été 2015. Depuis le Chemin de l'Anse-à-la-Mine à la baie Sainte-Marguerite, le sentier est à construire sur quelque 43 km (km 24 à 67) à l'intérieur du parc du Fjord-du-Saguenay². De la baie Sainte-Marguerite à Tadoussac (km 67 à 104), le sentier est déjà réalisé aux normes internationales. Bref, le sentier proposé existe présentement sur environ 57% du parcours, mais devra être mis aux normes (voir cartes 2, 3 et 4 en annexe).

Dans une deuxième phase, le sentier se prolongera de Saint-Fulgence (Cap Jaseux) au pont de Sainte-Anne à Chicoutimi et se raccordera par la rivière Valin à mi-chemin au réseau de sentiers du parc national des Monts Valin.

Dans une troisième phase, le sentier se poursuivra vers Les Escoumins de manière à se relier, par le traversier Les Escoumins à Trois-Pistoles, au Sentier national du Bas-Saint-Laurent, puis au Sentier international des Appalaches (SIA; www.sia-iat.com) à Amqui. De Trois-Pistoles à Dégelis, le sentier est déjà réalisé. Projeté jusqu'à Amqui, plusieurs tronçons sont en voie de réalisation. En se raccordant ainsi au Sentier International des Appalaches, le Sentier national du Fjord-du-Saguenay acquiert une dimension fabuleuse car le SIA mène vers le nord au parc national Forillon et ultimement à la pointe nord de Terre-Neuve, et vers le sud à Key West en Floride (voir cartes 5, 6 et 7 en annexe).

Le *Sentier national du Fjord-du-Saguenay* serait réalisé aux normes de classe mondiale et de ce fait comporterait la mise en valeur de tous ses attraits le long du parcours. Pour faire connaître les paysages exceptionnels de ce sentier, de nombreux belvédères avec points de vue et panneaux d'interprétation devraient s'y intégrer, et des refuges de qualité avec vue sur le fjord devraient y être aménagés. Des embranchements amenant les randonneurs vers des services de stationnement, d'approvisionnement et d'hébergement dans les villages périphériques feraient partie intégrante du sentier. Aussi, une attention spéciale serait accordée à la sécurité. Elle s'appuierait sur les communautés riveraines, la proximité de la route 172, le réseau de tours de communication cellulaire et l'organisme Sauvetage 02 de la base des Forces armées canadienne à Bagotville.

Le sentier proposé se déploie sur 100 km entre Tadoussac et Chicoutimi, deux postes de traite majeurs du 17^e siècle, le long d'un fjord unique dans l'Est de l'Amérique du Nord, sur lequel ont transité au cours des siècles, des millions de peaux de fourrure, de mètres cubes de bois et de tonnes d'aluminium. En parcourant ce sentier sauvage, les randonneurs s'intégreront à une histoire et aux paysages extraordinaires. Ils circuleront sur l'adret du fjord, béni par l'ensoleillement. Indéniablement, la valeur d'appel du Sentier national du Fjord-du-Saguenay est d'envergure mondiale, et encore haussée par le fait du lien, à moyen terme, avec le sentier international des Appalaches (SIA)³.

1 Ainsi nommé à l'instar du *Sentier national du Bas-Saint-Laurent* <http://www.sentiernationalbsl.com>

2 Sauf pour environ 1 km et 1½ km dans les limites de Sainte-Rose et celles de la MRC du Fjord, respectivement.

3 En septembre 2015, la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) accrédiitera ce Sentier International des Appalaches sous l'appellation de GR® A1, premier GR® en Amérique.

3) Les recommandations

Vu l'intérêt de la réalisation du projet que nous proposons, nous recommandons les actions suivantes :

- 1 Que les instances du Sommet économique régional appuient formellement la réalisation du Sentier national du Fjord-du-Saguenay;
- 2 Que les municipalités directement concernées, notamment Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord et la Ville de Saguenay créent un organisme voué à la réalisation du sentier et à sa pérennisation;
- 3 Que cet organisme commande avec diligence une étude préliminaire sur les termes les plus importants de la réalisation du projet;
- 4 Qu'un programme national sur la pérennisation des infrastructures soit mis en place suite à cette réalisation.

4) Justification du projet de réalisation du Sentier national du Fjord-du-Saguenay

État de la situation sur le plan mondial : On trouve des sentiers de grande randonnée pédestre sur tous les continents, mais leur nombre est particulièrement impressionnant en Europe et aux États-Unis⁴. Par exemple, chez nos voisins américains, 147 pistes de longue randonnée sont répertoriées. Ils comprennent quelque 36 sentiers de 50 à 100 km, d'autres typiquement de plusieurs centaines de kilomètres et d'autres encore, mythiques, de plusieurs milliers de kilomètres⁵. Quant à l'Europe, la Fédération européenne de la randonnée pédestre y a créé 12 sentiers transnationaux de grande randonnée, chacun de plusieurs milliers de kilomètres; pour ce qui est des réseaux nationaux, ils sont d'une ampleur inimaginable pour nous (voir la carte 8 en annexe).

Il est évident que la création et l'entretien de ces milliers de sentiers se justifient par la fréquentation de centaines de milliers de randonneurs⁶. En réalité, selon l'étude citée à la note 6, plus de 30% de la population allemande de 80 millions d'habitants fait régulièrement ou occasionnellement de la randonnée pédestre. Faute de données plus sûres, on utilisera ce ratio, avec réserve, pour évaluer la clientèle potentielle d'un sentier de randonnée.

État de la situation au Québec: Seul le Sentier international des Appalaches en Gaspésie apparaît sur la liste consultée des sentiers de grande randonnée du monde⁷. On en conclut que selon une perspective mondiale, il n'y a qu'un seul sentier de grande randonnée au Québec. Dans ces conditions, le projet de sentier de grande randonnée le long du fjord du Saguenay est innovateur et susceptible de positionner avantageusement, non seulement le Saguenay–Lac-Saint-Jean mais le Québec, dans l'univers de la randonnée pédestre.

État de la situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean: Il y a deux sentiers pédestres notables dans le Haut-Saguenay : le sentier du lac Kénogami⁸ (41 km), de Laterrière à Hébertville, et le sentier Eucher (8 km) sur la péninsule du Cap-à-l'Ouest, à La Baie. Dans le Bas-Saguenay, au départ de Rivière-Éternité sur la rive sud et la baie Sainte-Marguerite sur la rive nord, deux sentiers sillonnent les rives du fjord vers l'est, dans le parc national du Fjord-du-Saguenay.

4 http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_long-distance_footpaths

5 Le film *Wild*, nommé aux Oscars de 2015, se déroulait sur l'une de celles-ci, la Pacific Crest Trail, longue de 4 271 km

6 *The market of hiking in Germany*, disponible sur le site de la Fédération européenne de randonnée pédestre: <http://www.era-ewv-ferp.com/fr/acceuil/>

7 http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_long-distance_footpaths

8 <http://www.sentierpedestredulackenogami.com/>

En réalité, on pourrait dire qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, seuls la Véloroute des Bleuets et le zoo sauvage de Saint-Félicien pourraient prétendre à une valeur d'appel d'envergure nord-américaine ou mondiale. Le projet que nous proposons aurait de ce fait un impact important, particulièrement au Saguenay.

5) Retombées du projet

Le projet que nous proposons se distingue par des retombées économiques sur les communautés riveraines du fjord, mais aussi par des retombées sociétales qui touchent l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En 1989, le club *Les Randonneurs du Saguenay* a reçu le prix Kino Mérite, décerné par le département de santé communautaire de l'hôpital de Chicoutimi. Encore aujourd'hui ce prix est pour nos membres un sujet de fierté, car nous sommes persuadés que la présence de sentiers pédestres bien aménagés promeut l'activité physique, notamment l'activité physique familiale, susceptible d'inculquer aux enfants de saines habitudes de vie.

Nous sommes également persuadés que la réalisation d'un sentier de grande randonnée donnera à la randonnée pédestre une impulsion qui aura des effets favorables sur la fréquentation de tous les autres sentiers de moindre envergure de notre réseau, et en multipliera les retombées favorables sur la santé physique, mentale et spirituelle des gens⁹.

Sur le plan économique, si l'on se fie aux données de l'étude allemande citée en note 5, la randonnée pédestre toucherait quelque 30% de la population. N'utilisons par prudence que la fraction qui pratiquerait *régulièrement* la randonnée pédestre, environ 10% (en Allemagne). Dans l'hypothèse où cette donnée est représentative de l'ordre de grandeur de la fraction des gens qui pratiquent la randonnée pédestre en Europe et aux États-Unis, on obtient environ 100 millions de personnes. Même en supposant que seulement 1% de ceux-ci se déplacent pour parcourir de nouveaux sentiers, on obtient un nombre considérable. Bref, un calcul sommaire indique que les randonneurs susceptibles de parcourir le sentier du fjord du Saguenay sont nombreux.

Le projet que nous proposons procurerait des retombées importantes dans les communautés de la rive nord mentionnées plus haut, les pourvoiries existantes, la ville de Saguenay, en tant que ville principale de services et point d'aboutissement de l'autoroute Québec-Chicoutimi, les communautés de la côte sud du Bas-Saguenay, en raison des navettes qui relient les deux rives, et d'une manière générale, l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En ce qui concerne les communautés riveraines de la rive nord, les retombées se traduisent en emplois liés à la construction du sentier, et par la suite à l'entretien des installations (la piste proprement dite, les refuges, les plateformes de camping et les belvédères). Aussi, la prestation de services d'hébergement et d'approvisionnement aurait un impact positif sur l'économie des communautés riveraines.

Pour ce qui est de la rive sud du Bas-Saguenay, les navettes et le *Sentier national du Fjord-du-Saguenay* confèrent une nouvelle dimension aux sentiers qui s'y trouvent. Par ces liens, on pourra effectivement considérer que Rivière-Éternité, Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay soient raccordés par sentier pédestre à Saint-Fulgence et Saguenay d'une part, et au Sentier international des Appalaches d'autre part et aussi éventuellement aux campings de l'Anse-de-Sable, Baie-de-la-Trinité, Anse-du-Portage et Baie-Sainte-Marguerite, conçus pour le kayak et présentement seulement accessibles par la rivière.

⁹ N'avons-nous pas ici en région le sentier Notre-Dame-Kapatakan devenu le petit « Compostelle » régional du Saguenay - Lac-Saint-Jean s'étendant sur 215 km, de Notre-Dame-du-Saguenay de Rivière-Éternité à Notre-Dame-de-Lourdes de l'Ermitage Saint-Antoine de Lac- Bouchette, Sanctuaire national ?

6) Planification et réalisation

Il faut bien sûr envisager le budget nécessaire à une telle réalisation.

-Planification du parcours, balisage, détermination des types d'aménagement (1 professionnel et 2 techniciens sur 2 années).....	\$ 380 000
-Défrichage, terrassement, drainage et mise aux normes (60 km @ \$10 000/km+/-).....	\$ 600 000
-Construction de 5 refuges @ \$250 000/refuge.....	\$1 250 000
-Construction de 12 belvédères @ \$15 000/belvédère.....	\$ 180 000
-Signalisation.....	\$ 70 000
-Pavillon d'accueil.....	\$ 150 000
-Provision pour éventualité (10%+/-).....	\$ 260 000
-Entretien du réseau sur 10 ans et promotion.....	\$ 350 000
GRAND TOTAL (pour la phase 1).....	\$3 240 000

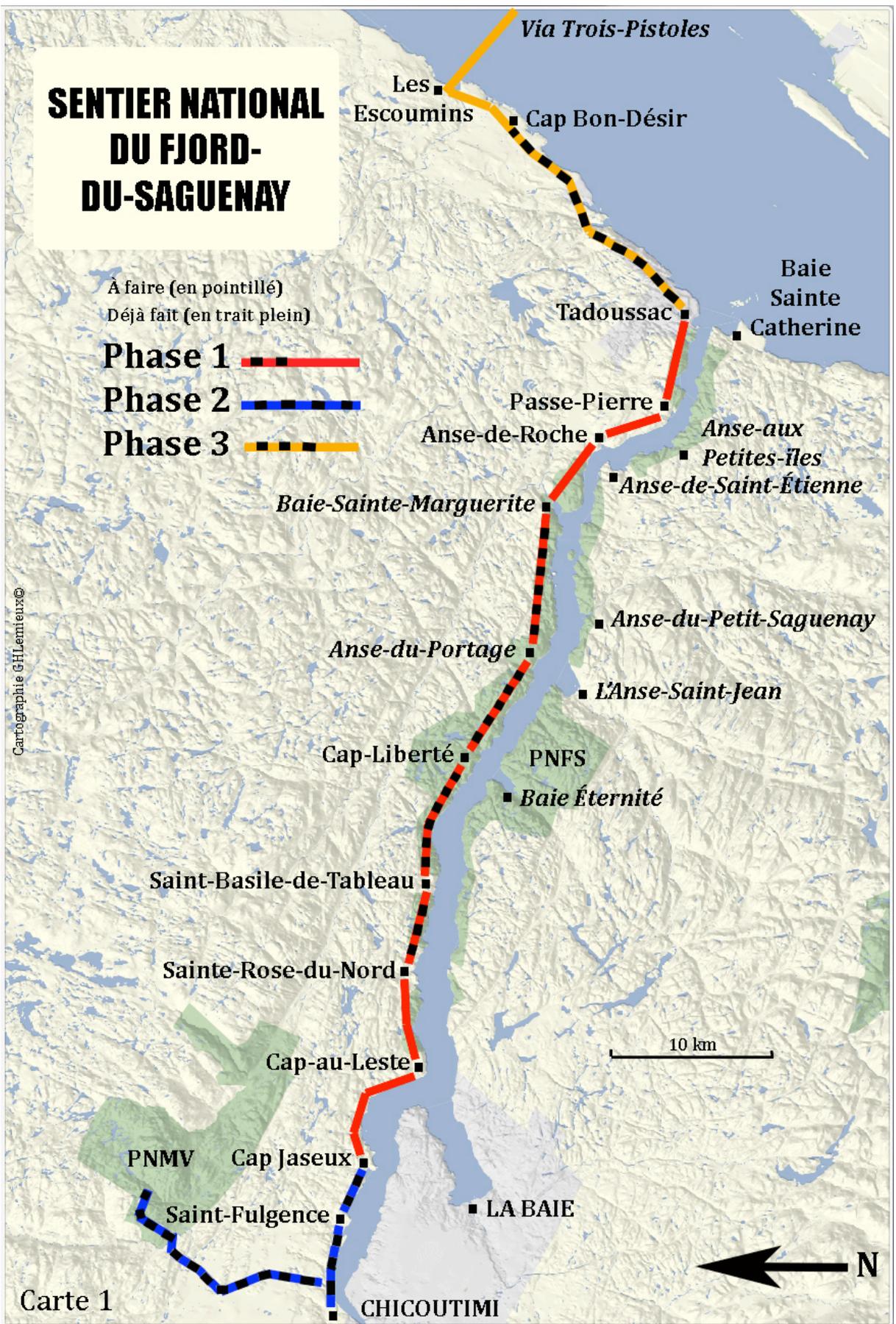
7) Conclusion

Le *sentier national du Fjord-du-Saguenay* se veut un concept national puisque, dans sa phase ultime de réalisations en 3 étapes, il s'unira au sentier national du Bas-Saint-Laurent qui lui se joindra dans peu de temps au renommé sentier international des Appalaches (SIA). De plus, il deviendra donc une fenêtre unique sur le fjord le plus méridional dans l'Est de l'Amérique du Nord. Cet atout majeur fera en sorte de compléter la grande diversité des paysages et phénomènes médio-nordiques (géomorphologie, flore et faune) mis de l'avant par le SIA et le sentier continental (Terre-Neuve—Floride) qui s'étale sur plus de 8 460 km (voir carte 7 en annexe).

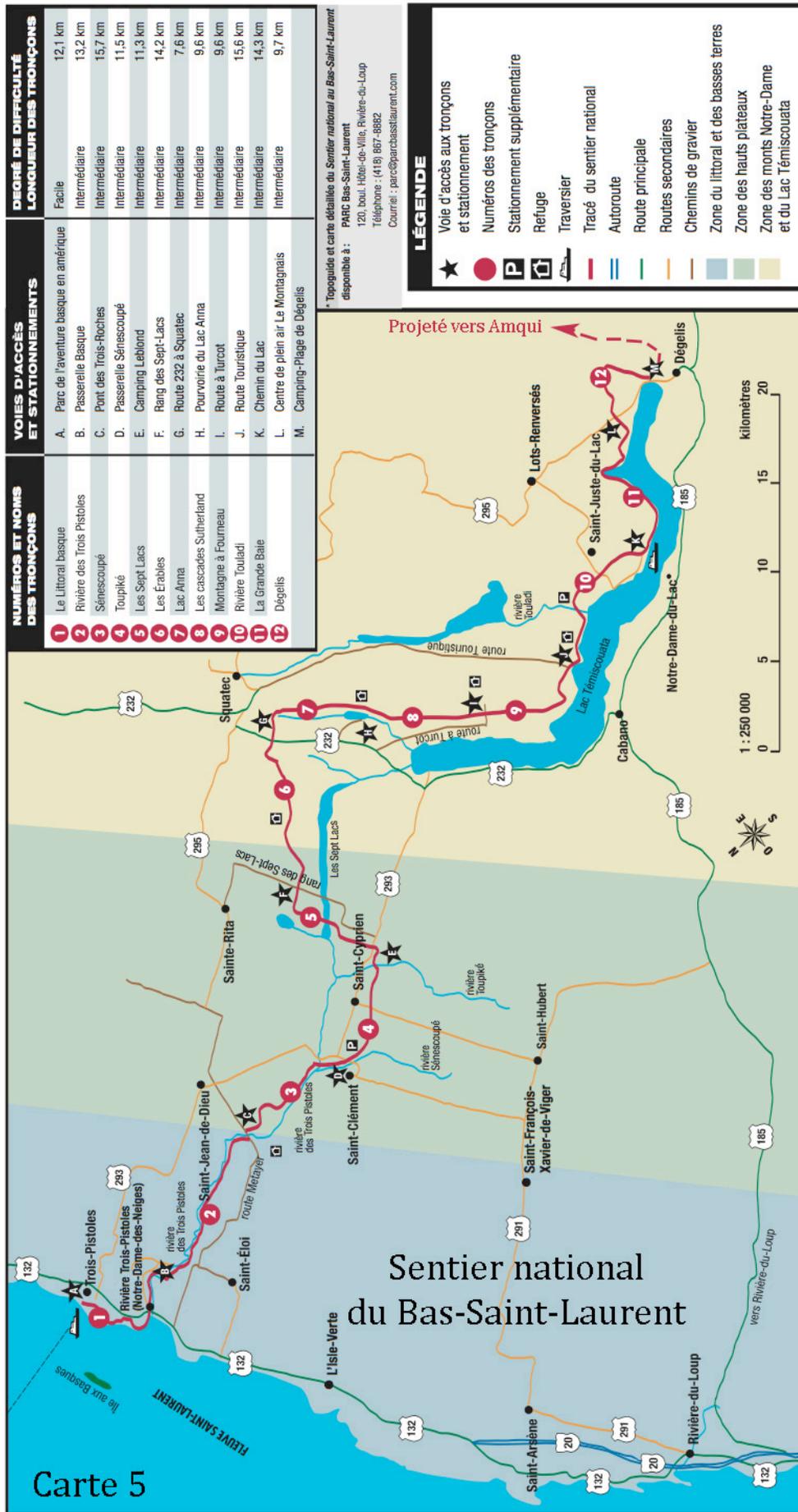
C'est un projet touristique structurant commandant éventuellement des services d'hébergement de qualité aux points de chute quotidien des voyageurs pédestres dans les différents villages greffés au sentier. On n'a qu'à constater les hébergements de grande qualité qui s'installent de plus en plus dans les parcs nationaux pour s'en convaincre. Les villages à proximité de ce sentier suivront la tendance. En outre, à l'instar de la popularité grandissante des activités hivernales de vélo et de randonnée à raquette ou à ski hors-piste, il est à prévoir que les longues randonnées attireront de plus en plus une clientèle hivernale, les équipements de plein air devenant plus sophistiqués et confortables.

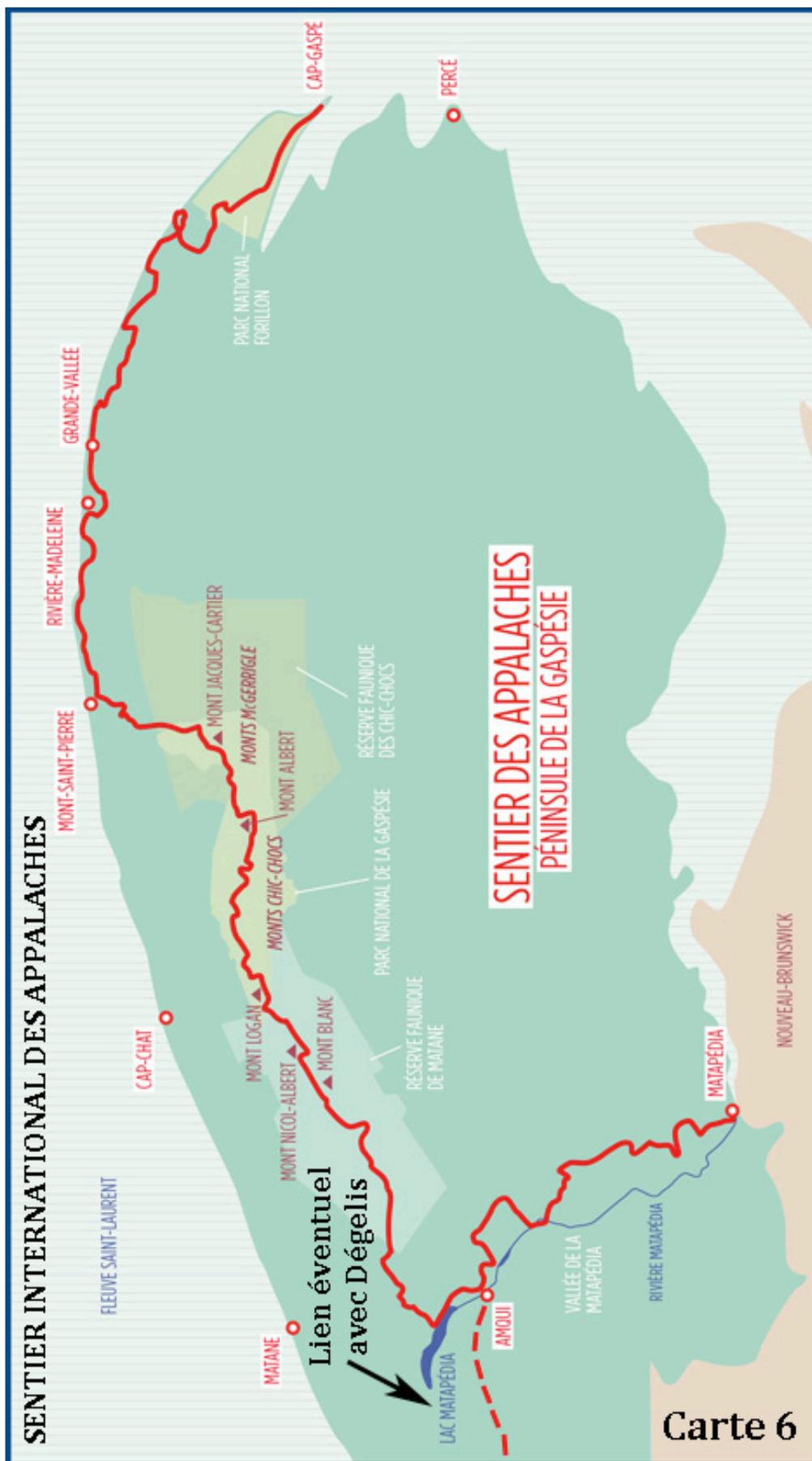
Actuellement, l'offre régionale se démarque et excelle effectivement au chapitre du tourisme d'aventure et de l'écotourisme. L'injection de quelques millions de dollars dans ce créneau trop souvent laissé dans l'ombre créera une synergie et un engouement pour la marche et le plein air. Ainsi, les agences touristiques de service, les agences de tourisme d'aventure, les boutiques de sport, les firmes d'équipements spécialisés, les accueils touristiques d'hébergement et d'approvisionnements des populations voisines bénéficieront des retombées économiques grâce à ce sentier national de longue randonnée. Enfin, ces infrastructures touristiques consolideront les programmes d'études en plein air et tourisme de l'Université du Québec à Chicoutimi en offrant des emplois et des sujets de recherche aux étudiants.

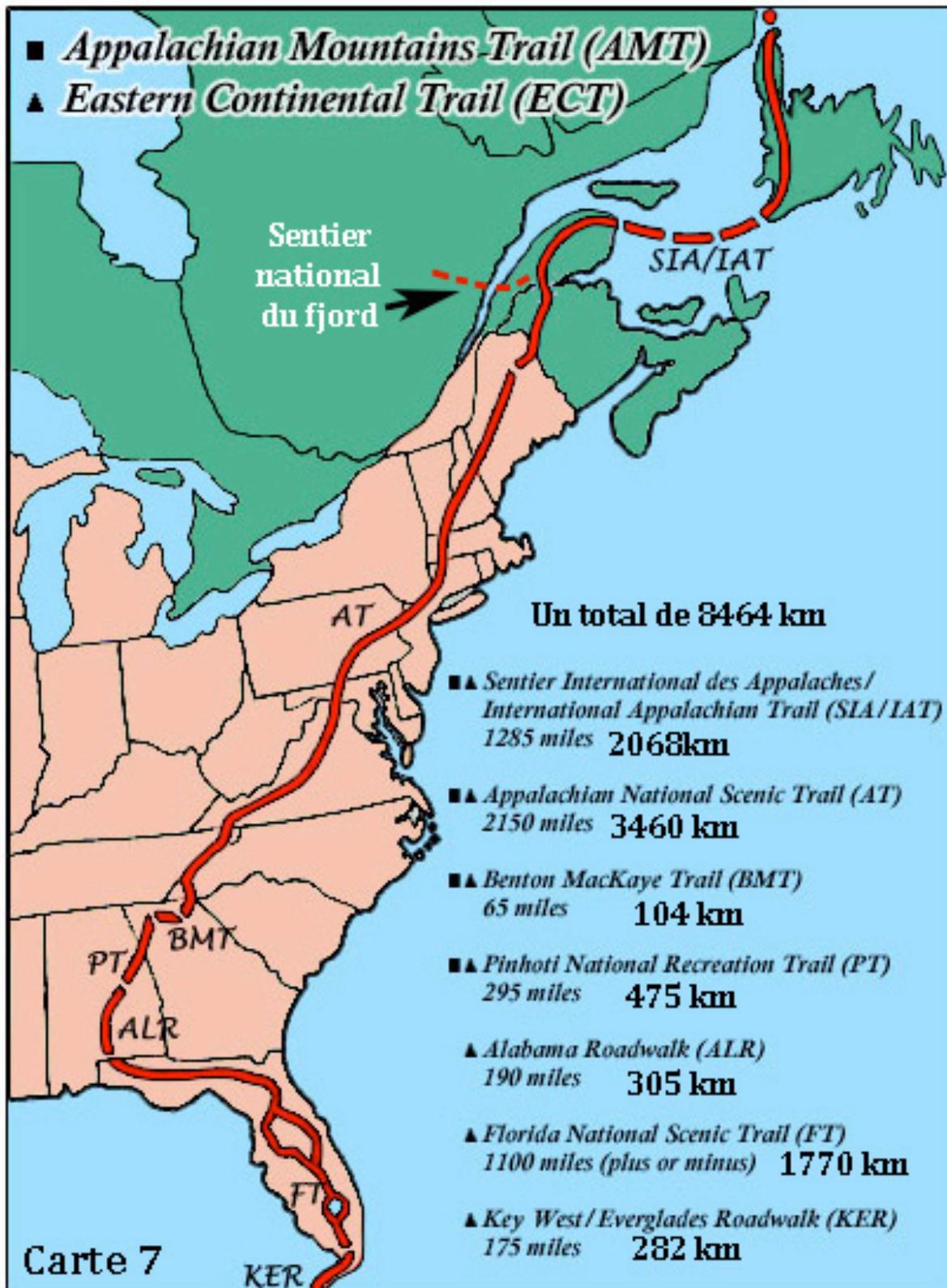
Finalement, il est très important de souligner que le succès de ce type de projet dépendra de la prise en charge par le milieu régional sur une base récurrente et stable de ce sentier, au même titre que l'entretien des routes. Une implication annuelle de la MRC sera nécessaire ainsi qu'une gestion permanente par l'organisme qui sera créé et désigné d'office par les municipalités concernées.



Carte 5

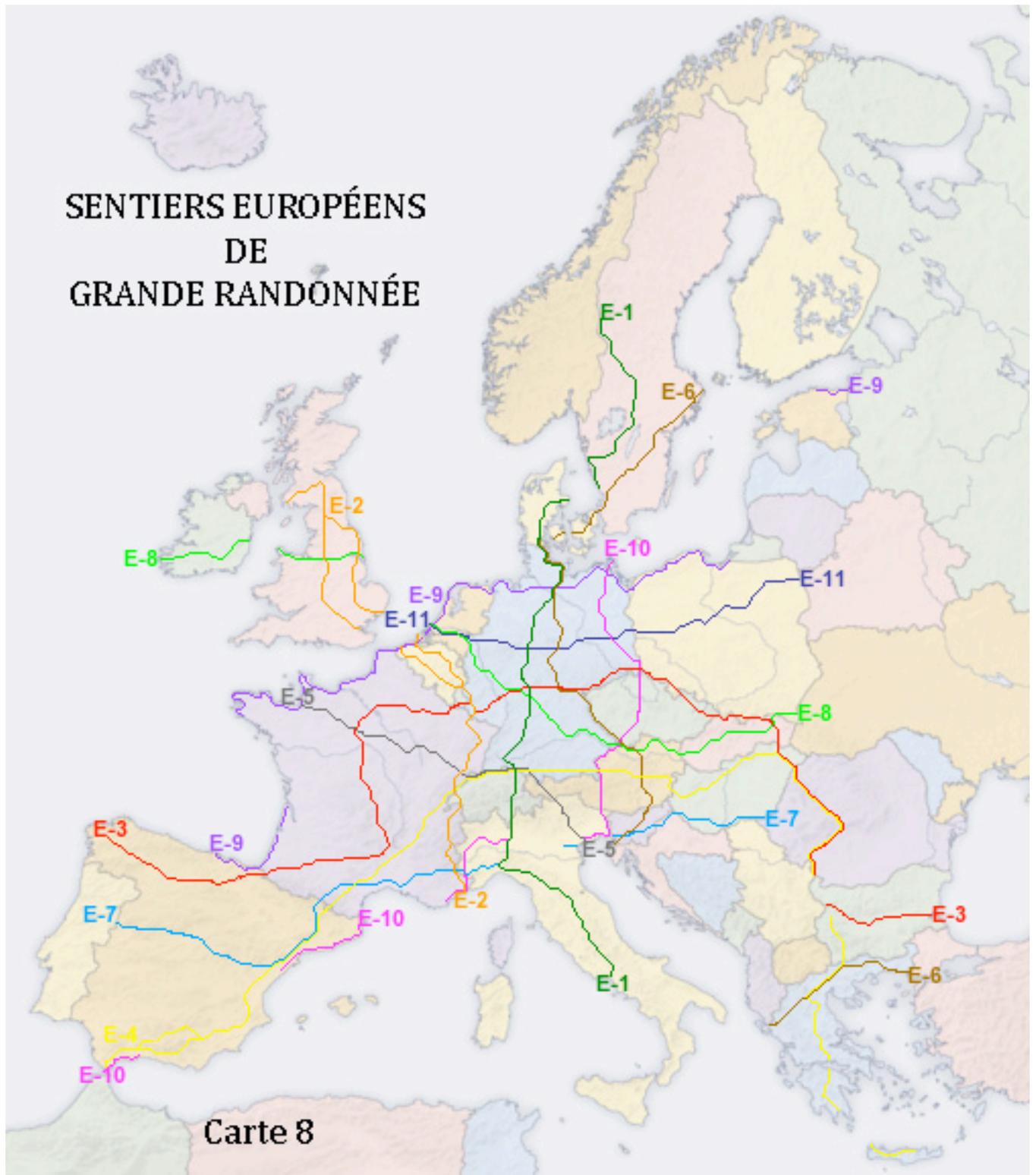






UN SENTIER DE CALIBRE CONTINENTAL

SENTIERS EUROPÉENS DE GRANDE RANDONNÉE



Carte 8